



LE MANUSCRIT D'EXCEL DANSE

EXCEL DANSE COWANVILLE ET MAGOG

Très chers amis, amies, parents et élèves,

Je me présente, Mylène Tondreau, propriétaire des écoles Excel danse. Cette année soulignera la 14^e année à la succursale de Magog ainsi que ma 17^e année avec celle de Cowansville. J'aimerais prendre le temps de tous vous remercier pour votre fidèle implication et la confiance que vous nous accordez année après année. Bien que nous entamions une nouvelle session de cours (cette dernière incarnera une toute nouvelle dimension, à cause de notre bien aimée COVID-19), c'est avec énergie et passion que nous vous attendons tous afin de faire vibrer, à nouveau, les murs d'Excel danse.

La session qui débute nécessitera la collaboration active et minutieuse de tous afin d'assurer la sécurité de chacun. Le respect des normes établies par le gouvernement en cette période de pandémie est nécessaire. Dans cette optique, nous avons mis en place un recueil d'informations sous la forme d'un manuscrit d'Excel danse. Il vous indiquera tout ce dont vous avez besoin pour assurer le bon déroulement de votre année en danse. Ce document constitue la référence en matière du fonctionnement des cours ainsi que des exigences relatives à la norme sanitaire et de la distanciation sociale.

FONCTIONNEMENT

HORAIRE

- ◆ Les cours sont d'une durée de 26 séances et ils débiteront le lundi 21 septembre 2020.
- ◆ Le calendrier de l'année, affichant les dates de congé, les paiements et plusieurs autres informations importantes, sera affiché sous peu directement sur le site web de l'école Excel danse (www.exceldanse.com) ainsi que sur notre page Facebook. Certaines dates, telles que celles des spectacles, seront à confirmer selon les mesures exigées par le gouvernement et mises en place durant la pandémie.
- ◆ Un spectacle de Noël à la mi-décembre et un spectacle de fin d'année, en mai ou en juin, sont actuellement prévus. La présence de tous les élèves est obligatoire lors des représentations.

*** IMPORTANT ***

À noter que la plage horaire du cours de jeudi 18h (pour les 7-9 ans avec Tania, local B hiphop) a été modifiée. Il se déroulera les jeudis de 18h30 à 19h30 dans le but de respecter les exigences de la distanciation sociale.

TARIFICATION

La tarification comprend les éléments suivants :

- ◆ Crédit des cours manqués et rabais fidélité (si ancien élève)
- ◆ Taxes
- ◆ Costume du spectacle (et de compétitions pour les groupes de pré-compé/compé)
- ◆ Chandail de compétitions (pour les élèves des groupes compé seulement)
- ◆ L'inscription aux compétitions pour les groupes de compé et pré-compé

***Des frais de 3% vous seront facturés pour les paiements par carte de crédit.

***Des frais de 20\$ vous seront facturés pour les paiements effectués par chèque qui seront refusés lors du dépôt. (chèque qui rebondit).

PRIX POUR LES RÉINSCRIPTIONS (Rabais covid-19) :

Tarif Spécial JAUNE		RABAIS COVID + 10% COWANSVILLE : 110\$ / MAGOG : 99\$		
COÛT DU COURS	TAXES	TOTAL (cours)	COÛTS SUPPLÉMENTAIRES	GRAND TOTAL
260.93\$	TPS : 13.05 \$ TVQ : 26.03 \$	300.00\$	AUCUN	300.00\$
Tarif Régulier ROSE PÂLE		RABAIS COVID + 10% COWANSVILLE : 128,33\$ / MAGOG: 115,50\$		
COÛT DU COURS	TAXES	TOTAL (cours)	COÛTS SUPPLÉMENTAIRES	GRAND TOTAL
304.41\$	TPS : 15.22 \$ TVQ : 30.36 \$	350.00\$	AUCUN	350.00\$
Tarif Pré-Compétition BLEU		RABAIS COVID + 10% COWANSVILLE : 236,67\$ / MAGOG : 222\$		
COÛT DU COURS	TAXES	TOTAL (cours)	COÛTS SUPPLÉMENTAIRES	GRAND TOTAL
347.90\$	TPS : 17.40 \$ TVQ : 34.70 \$	400.00\$	50.00\$ pour le costume et 40\$ pour une compétition	490.00\$
Tarif Compétition MAUVE		RABAIS COVID + 10% COWANSVILLE : 410,67\$ / MAGOG : 391,60\$		
COÛT DU COURS	TAXES	TOTAL (cours)	COÛTS SUPPLÉMENTAIRES	GRAND TOTAL
452.27\$	TPS : 22.61 \$ TVQ : 45.11 \$	520.00\$	75.00\$ pour le costume + 25\$ tshirt compé + 120\$ pour 3 compétitions	740.00\$

PRIX POUR LES NOUVEAUX INSCRITS :

TARIF SPÉCIAL

COÛT - 260.93\$ (8.70\$/cours) + TPS 13.05\$ + TVQ 26.03\$ = 300.00\$

INCLUS - 30 cours d'une heure et l'école de danse paye le costume.

COÛT SUPPLÉMENTAIRES - Aucun.

GRAND TOTAL : 300.00\$

TARIF RÉGULIER

COÛT - 304.41\$ (10.50\$/cours) + TPS 15.22\$ + TVQ 30.36\$ = 350.00\$

INCLUS - 30 cours d'une heure et l'école de danse paye le costume.

COÛT SUPPLÉMENTAIRES - Aucun.

GRAND TOTAL : 350.00\$

TARIF PRÉ-COMPÉTITION

COÛT - 347.90\$ (11.60\$/cours) + TPS 17.40\$ + TVQ 34.70\$ = 400.00\$

INCLUS - 30 cours d'une heure.

COÛT SUPPLÉMENTAIRES - 50.00\$ pour le costume et 40.00\$ pour une compétition.

GRAND TOTAL : 490.00\$

TARIF COMPÉTITION

COÛT - 452.27\$ (15.08\$/cours) + TPS 22.61\$ + TVQ 45.11\$ = 520.00\$

INCLUS - 30 cours d'une heure et demie.

COÛT SUPPLÉMENTAIRES - 75.00\$ pour le costume + 25.00\$ pour le t-shirt de compétition + 120.00\$ pour 3 compétitions.

GRAND TOTAL : 740.00\$

MODES DE PAIEMENT

1. CARTE DE CRÉDIT - 1 À 8 VERSEMENTS (Prévoir 3% de frais supplémentaires)
2. CHÈQUE - 1 À 8 VERSEMENTS
3. VIREMENT INTERAC - 1 à 8 VERSEMENTS
4. ARGENT COMPTANT - 1 SEUL VERSEMENT

*** Aucun autre mode de paiement ne sera accepté. ***

Dates de versements

17 septembre 2020	7 janvier 2021
15 octobre 2020	4 février 2021
12 novembre 2020	11 mars 2021
10 décembre 2020	8 avril 2021

À chacune de ces dates, vous recevrez une facture par courriel que vous pourrez acquitter directement sur Internet.

CODE VESTIMENTAIRE

Magog	
Mardi, 18h, Local B	Chaussons de ballet ¹ (peu importe la couleur) Maillot noir (manches courtes ou longues au choix)
Mardi, 19h, Local B	Collants de ballet (blancs ou rose pâle)
Autres groupes	Chaussons de ballet pour tous Vêtements confortables

Cowansville	
Tous les élèves	Chaussons de ballet ou espadrilles Maillot de danse ou vêtements confortables

- ◆ Aucuns pieds nus dans les aires communes et dans les locaux de danse.
- ◆ Il est obligatoire de porter des espadrilles ou des chaussons de ballet en tout temps.
- ◆ Tous les danseurs doivent porter une tenue adaptée à la pratique de la danse, vêtements de sport ou maillot de ballet. Les jeans sont tolérés s'ils n'empêchent pas l'élève de suivre le cours adéquatement. Les enseignants peuvent refuser une tenue qui ne conviendrait pas à la danse.
- ◆ Nous recommandons d'avoir les cheveux attachés, surtout chez les petits. Pour les adolescents et adultes, c'est à évaluer avec les enseignants concernés.

CE QUE VOUS DEVEZ APPORTER À VOTRE COURS

- ◆ Bouteille d'eau personnelle identifiée au nom de l'élève
- ◆ Tapis de yoga (selon le cours à la demande de l'enseignant)
- ◆ Couvre-visage (obligatoire dans les aires communes)
- ◆ Désinfectant personnel, mouchoirs, lingettes désinfectantes
- ◆ UN SAC SEULEMENT pour mettre le tout.

Tous les autres objets devront rester à votre domicile ou dans votre voiture.

ENGAGEMENT ET RESPECT DES CONSIGNES

- ◆ Nous demandons à l'élève, ainsi qu'à leurs parents, de respecter les normes mises en place par notre équipe. Le non-respect des exigences peut engendrer le retrait temporaire de votre enfant à ses cours.
- ◆ Nous demandons un plein engagement de la part des élèves. Nous demandons leur participation aux ateliers techniques et aux chorégraphies. La présence aux cours est obligatoire pour réaliser les spectacles et compétitions. **LES ABSENCES SERONT**

¹Les Cowansvillois peuvent acheter des chaussons de ballet dans la section Danse de L'Aubainerie.

TOLÉRÉES SI ELLES SONT JUSTIFIÉES PAR UN MOTIF VALABLE. (Exemple : condition médicale, rendez-vous)

- ◆ Les retards ne seront pas tolérés. à la discrétion de l'enseignant, les retardataires (sans motif valable) pourront se voir refuser l'accès au cours.
- ◆ Un trop grand nombre de retards ou des absences trop fréquentes pourront entraîner le retrait d'un élève des groupes de compétitions.
- ◆ Il est de la responsabilité de l'élève d'avertir son enseignante en cas d'absence ou de retard dans un délai raisonnable (24 h à l'avance).
- ◆ À noter que les groupes de danse ainsi que les horaires de cours ne sont pas définitifs. Un élève n'ayant pas les niveaux pour participer à son cours peut se voir changer de groupe, et ce, même si celui-ci est un ancien élève ou s'il a été accepté lors des auditions préliminaires.
- ◆ Tous les élèves sont tenus de signer le formulaire de reconnaissance du risque à la covid-19 (annexé au document suivant) et de le remettre à son enseignant.

ANNULATION DE COURS

Il est possible d'effectuer une demande de résiliation avant les deux tiers de la session en cours. Pour ce faire, le formulaire dûment rempli (disponible sur le site web exceldanse.com) devra être envoyé par courriel : ed.annulation@gmail.com.

Les remboursements seront effectués selon les procédures en vigueur et dictées par l'OPC. Suite à la réception du document adéquatement identifié et incluant les renseignements sur les parents, l'élève(s) et ses cours, les remboursements seront effectués au moyen de virement bancaire.

COMMUNICATIONS

Pour chaque cours, un groupe privé sera créé sur Facebook. Ce sera le lieu d'échange d'informations. Vous y trouverez de petits vidéos et les musiques des danses. Vous pourrez aussi utiliser cette plate-forme pour communiquer directement avec l'enseignant. Nous demandons aux parents et aux élèves de consulter ce groupe une heure avant le début des cours. Dans les circonstances de la Covid-19, il se pourrait que le cours soit annulé au dernier moment.

APPLICATION DES NORMES SANITAIRES

Pour nous soumettre aux normes sanitaires édictées par l'OMS, voici quelques consignes qui permettent de rendre accessible l'enseignement de la danse dans les conditions les plus saines possible dans le contexte de la COVID-19. Les mesures liées à la pandémie continueront d'évoluer rapidement. Les mesures et procédures exposées dans ce plan de relance risquent de continuer de changer en fonction des directives ministérielles et de la santé publique. La coopération des élèves, des parents et du corps enseignant est essentielle afin d'avoir un milieu d'enseignement sain pour tous. Le dialogue et la coopération de chacun nous permettront de définir une structure optimale afin d'assurer la sécurité de nos danseurs.

1. **Mesures d'hygiène d'usage**

Il est de la responsabilité de l'élève d'appliquer les mesures d'hygiène d'usage (tousser dans son coude, éviter de se toucher le visage inutilement, se laver les mains fréquemment, etc.).

2. **Mesures de désinfection**

Toutes les personnes entrant dans l'école de danse sont tenues d'utiliser la station de désinfection des mains à l'entrée principale. Cette mesure sanitaire doit être utilisée à l'entrée ET à la sortie de l'école de danse.

3. **Accès à l'espace commun limité**

- ◆ L'ameublement (chaises, bancs et casiers) a été retiré de l'espace commun. Nous demandons aux élèves de ne pas transporter d'articles non nécessaires à la tenue du cours. Seuls les articles de danse et les bouteilles d'eau seront tolérés dans le bâtiment.
- ◆ Nous avons pris la décision de limiter la fréquentation des aires communes et des salles de cours exclusivement aux élèves. Nous demandons donc aux parents et visiteurs de ne pas entrer dans l'école de danse. Les élèves de moins de 7 ans pourront être accompagnés d'un seul parent.
- ◆ Dans la mesure du possible, nous voulons limiter les déplacements entre les studios de danse et la salle de toilette. C'est pourquoi nous demandons la collaboration des parents pour voir aux besoins des enfants AVANT d'arriver à l'école de danse.

4. **Registre des présences**

Toutes les personnes qui entrent dans l'école de danse devront être identifiées dans le registre de présences (INCLUANT LES PARENTS).

5. **Exclusion des personnes symptomatiques**

- ◆ Les personnes présentant des symptômes font partie de la chaîne de transmission de la COVID-19. Si vous pensez avoir été exposé ou si vous présentez des symptômes, nous vous demandons de rester à la maison. Il est dans la responsabilité de l'élève de contacter son enseignant afin de l'aviser de son absence.
- ◆ L'accès à un cours peut être refusé par un enseignant si l'élève présente des signes de symptômes visibles et peut représenter un risque de contamination.

6. **Distanciation physique**

- ◆ Dans la mesure du possible, une distance minimale de 2 mètres entre les personnes doit être gardée dans les aires communes.
- ◆ L'organisation des cours a été revue pour respecter, dans la mesure du possible, le respect de la distanciation physique entre les danseurs. Il est dans l'obligation du danseur de respecter les mesures mises en place dans les espaces de cours. Dans le cas contraire, un élève peut se voir retirer de sa classe. Les contacts ou rapprochements de courte durée et peu fréquents sont toutefois permis (ex. : pour une chorégraphie).
- ◆ La circulation et les interactions de proximité entre les personnes sont limitées. Nous demandons aux élèves et parents de respecter nos mesures de circulation. Un sens de

circulation unique a été établi pour éviter que les personnes se croisent à l'arrivée et à la fin des cours. (VOIR LA PROCÉDURE À SUIVRE PLUS BAS)

- ◆ Le partage d'objets est à éviter.
- ◆ Les contacts physiques non essentiels ne sont pas permis.

7. **Port du masque**

- ◆ Les élèves de 10 ans et plus doivent porter leur couvre-visage pour se déplacer hors du studio ou lorsque la distance requise ne peut être maintenue.
- ◆ L'école de danse ne fournira pas de masques de façon systématique. Par contre en cas d'oubli, l'école peut en vendre un au coût de 3,00 \$.
- ◆ Le couvre-visage peut être retiré en studio lorsque le respect de la distance physique est assuré et que les élèves sont sous la supervision de l'enseignant. S'ils sont plus à l'aise de danser avec un masque, ils peuvent le garder.

8. **Formulaire d'engagement**

Excel danse demande à tous ses utilisateurs de signer un formulaire d'engagement pour prendre entente qu'en cas de symptômes de la Covid-19, l'individu demeure à la maison et communique avec l'enseignant concerné via courriel. Ce formulaire d'engagement est obligatoire à partir du lundi 28 septembre 2020 pour entrer dans le bâtiment. Des tables de signatures seront installées pour permettre de le signer.

PROCÉDURE D'ARRIVÉE AU COURS

CONSIGNES POUR TOUS

1. Nous demandons à tous les élèves d'arriver 5 minutes avant le début de leur cours. L'accès à l'espace commun étant limité, nous demandons aux élèves de porter dès leur arrivée leurs vêtements de danse.
2. Nous demandons à tous les usagers d'une voiture de ne pas se stationner en façade du bâtiment. Cette zone sera nouvellement destinée à l'attente extérieure.
3. Vous devrez attendre le signal d'entrer de votre enseignant avant de pénétrer dans le bâtiment. Nous demandons à l'élève de respecter la distance sociale dans les zones extérieures et de ne pas entrer en contact direct avec les élèves des autres groupes.
4. Il est dans la responsabilité des parents d'enfants mineurs d'assurer la surveillance de leurs enfants dans la zone d'attente extérieure aménagée dans le stationnement. **IL EST DANS L'OBLIGATION DU PARENT DE RESTER AVEC SON ENFANT JUSQU'AU SIGNAL D'ENTRER DANS L'ÉCOLE DE DANSE.**

5. La prise de présences de tous les élèves et parents ENTRANT dans l'établissement sera faite à l'intérieur avant le début du cours. Seuls les parents d'enfant de moins de 7 ans seront tolérés dans l'aire commune de l'école de danse durant la période de cours.
6. Le flânage dans le stationnement est interdit pour tous les élèves et parents pendant les cours.
7. Lorsque le cours est terminé. **IL EST DANS LA RESPONSABILITÉ DU PARENT DE RÉCUPÉRER SON ENFANT À LA SORTIE DE SON COURS.** Tous les enfants sortiront du bâtiment directement à la fin de leur cours. Nous demandons à l'adulte responsable de se présenter 5 minutes avant la fin du cours afin de ne pas laisser seul et sans surveillance votre enfant à l'extérieur du bâtiment.

COWANVILLE

1. À leur arrivée à l'école de danse, 5 minutes avant le début de son cours, les élèves doivent attendre dans l'escalier extérieur au 2^e étage. À deux mètres de distance les uns les autres, ils attendent devant la porte le signal de l'enseignant.
2. Au signal de l'enseignant, les élèves entrent dans l'école.
3. L'enseignant mène le groupe à la désinfection des mains.
4. L'enseignant mène le groupe au vestiaire où les élèves peuvent déposer leurs effets personnels.
5. L'enseignant prend les présences en classe et les accompagnateurs des enfants de 7 ans et moins doivent signer le registre.
6. Le cours se termine 5 minutes avant l'heure.
7. Les élèves repassent au vestiaire.
8. On se relave les mains.
9. Les élèves sortent par l'entrée principale avant que le prochain groupe n'entre dans l'école.

MAGOG

1. À leur arrivée à l'école de danse, 5 minutes avant le début de son cours, les élèves doivent attendre **dans la voiture**.
2. Quand l'école sera prête à les accueillir, il y aura un signal bien visible.
3. Au signal de l'enseignant, les élèves entrent dans l'école.
4. L'enseignant mène le groupe à la désinfection des mains.
5. L'enseignant mène le groupe au vestiaire où les élèves peuvent déposer leurs effets personnels.
6. L'enseignant prend les présences en classe et les accompagnateurs des enfants de 7 ans et moins doivent signer le registre.
7. Le cours se termine 5 minutes avant l'heure.
8. Les élèves repassent au vestiaire.
9. On se relave les mains.
10. Les élèves sortent par l'entrée principale avant que le prochain groupe n'entre dans l'école.

QUESTIONNAIRE SANTÉ

Vous ne savez pas si vous devriez envoyer votre enfant à son cours de danse? En cas de doute, voici le questionnaire d'aide à la décision fourni par le réseau de la santé publique :

Avez-vous...

- Reçu un diagnostic positif à la COVID-19 ou êtes-vous en attente de résultats?
- Des symptômes de toux?
- Un mal de gorge?
- Un essoufflement?
- Des difficultés respiratoires?
- De la fièvre?
- Une perte d'odorat / goût
- Voyage à l'extérieur du Canada il y a moins de 14 jours?
- Été en contact avec une personne ayant des symptômes ou testée positive à la COVID-19?

Si vous avez répondu « OUI » à l'une ou l'autre de ces questions, nous vous prions de retourner à la maison et de contacter la ligne INFO-COVID au 1-877-644-4545 pour connaître la marche à suivre avant de réintégrer l'école de danse.

MERCI!

Formulaire de reconnaissance de risque
RECONNAISSANCE DE RISQUE : COVID-19

La maladie à coronavirus COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La COVID-19 est contagieuse et se propagerait principalement par contact de personne à personne et par gouttelettes. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

L'École de danse : Excel danse s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, il est impossible de garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par la COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

- 1) Je reconnais la nature contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par la COVID-19 par ma (sa) participation aux activités de L'École de danse : Excel danse. L'exposition ou l'infection à la COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
- 2) Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de L'École de danse : Excel danse est volontaire ;
- 3) Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;
- 4) Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de L'École de danse : Excel danse durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
- 5) Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours. Si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l'extérieur du Canada après avoir signé la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de L'École de danse : Excel danse durant au moins 14 jours après la de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que L'École de danse : Excel danse reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom du participant (lettres moulées)

Nom du parent/tuteur/responsable légal
(si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Signature du participant

Signature du parent/tuteur/responsable légal
(si le participant est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Date

Date